

N° d'Agrément de formation : 83 63 04625 63 · Déclaration enregistrée auprès de la Préfecture de la région Auvergne
SIREN : 811 504 851

LE BUREAU DE LA SOFOG

Eléna Paillaud Gériatre, *Paris* · **Présidente** Hervé le Caer Oncologue, *Draguignan* · **Vice-Secrétaire**
Hervé Curé Oncologue, *Reims* · **Vice-Président** Elisabeth Carola Oncologue, *Senlis* · **Trésorière**
Laure de Decker Gériatre, *Nantes* · **Secrétaire** Olivier Guérin Gériatre, *Nice* · **Vice-Trésorier**
Pierre Soubeyran Oncologue, *Bordeaux* · **Président du Comité Scientifique**
Tristan Cudennec Gériatre, *Boulogne* · **Responsable du Comité Evènementiel**

POURQUOI DEVENIR MEMBRE DE LA SOFOG ?

La SoFOG, jeune société savante, compte déjà plus de 200 membres, gériatres, oncologues, spécialistes d'organes, soignants... venant de toute la France et de pays francophones.

La SoFOG est la principale interlocutrice des tutelles et des organismes nationaux dans cette double discipline qu'est l'onco-gériatrie.

La SoFOG organise chaque année ses journées en Onco-Gériatrie, permettant aux médecins et soignants d'échanger sur leurs pratiques. Organisées chaque année dans différentes villes de France depuis 12 ans, elles abordent des thématiques nouvelles à chacune des éditions.

Retrouvez toutes les informations sur le site : www.sofog.org

QUELS AVANTAGES À ADHÉRER ?

• Participer activement :

- Aux travaux et aux réflexions autour de la prise en charge du sujet âgé atteint de cancer
- À la vie de la société en rejoignant ses commissions et ses groupes de travail
- À des forums de discussion
- À l'assemblée générale de la SoFOG

• Partager des connaissances transdisciplinaires

• Diffuser sur le site des demandes ciblées (poste à pourvoir dans le domaine de l'oncogériatrie, partenariats divers...)

• Postuler pour intégrer le Conseil d'Administration

• Profiter de tarifs préférentiels :

- Pour les journées SoFOG
- Sur l'adhésion au Journal d'OncoGériatrie, le JOG (tarif étudiant)

MONTANT DE L'ADHESION

Le coût de l'adhésion pour les médecins est de 50€ par année civile.

Le coût de l'adhésion pour les paramédicaux, internes et étudiants est de 30€ par année civile.

COMMENT DEVENIR MEMBRE DE LA SOFOG ?

Vous êtes docteur en médecine, gériatres, oncologues ou d'une autre spécialité, interne, ou non médecin mais intéressé(e) par l'onco-gériatrie (recherche, industrie pharmaceutique ou médicale, pharmacien, journaliste médical, soignant...), vous pouvez devenir membre de la SoFOG en complétant le formulaire ci-après. À réception du formulaire, une facture du montant de votre cotisation vous sera adressée. Elle sera à régler dans les 15 jours.

Dès encaissement de votre règlement, vous recevrez par mail votre code d'accès à l'espace adhérents. Vous serez également rajouté(e) dans l'annuaire des membres.

N° d'Agrément de formation : 83 63 04625 63 · Déclaration enregistrée sous le n°83 63 04625 63
auprès de la Préfecture de la région Auvergne · Numéro SIREN de l'organisme de formation : 811 504 851

JE SOUHAITE DEVENIR MEMBRE DE LA SOFOG : COORDONNÉES

Titre _____ Nom _____ Prénom _____

Établissement _____

Service _____

Adresse établissement _____

Code Postal _____ Ville _____

Tél. _____ e-mail _____

INFORMATIONS GÉNÉRALES

> MÉDECIN

Oncogériatre Gériatre Oncologue

Autre spécialité (merci de préciser) _____

> PERSONNEL SOIGNANT, PARAMÉDICAL ET AUTRES TYPES D'ACTIVITÉS

Infirmier(e) Cadre de santé Psychologue Nutritionniste

Autre (merci de préciser) _____

MONTANT DE LA COTISATION : 50 € pour les médecins – 30 € pour les paramédicaux, internes et étudiants

Pour l'année 2016 (du 1^{er} janvier au 31 décembre)

Date

Signature

Règlement par chèque, à l'ordre de SoFOG, à adresser :

21 Rue de la Varenne · 63122 CEYRAT · Tél. 04 73 61 51 88

À réception de votre bulletin M&O Organisation vous adressera un reçu.